24 juin 1984 : 125 ans après Solférino

Autor(en): **Christ, Felix**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **93 (1984)**

Heft 4

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-683454

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

24 juin 1984: 125 ans après Solférino

L'idée de la Croix-Rouge est née il y a 125 ans, le 24 juin 1859 à Solférino où deux armées s'affrontaient en de terribles combats. Cette idée a donné naissance à l'organisation désormais mondiale de la Croix-Rouge internationale. A l'époque, Henry Dunant avait eu une vision qu'il rendit publique trois ans plus tard. Il proposait la création dans tous les pays de «Sociétés volontaires de secours» – chez nous il s'agit du Service de la Croix-Rouge – appelées à soutenir les services de santé des armées et qui bénéficieraient de ce fait de la protection spéciale des parties au conflit. Il préconisait en outre un banissement général de la guerre par la création de «Sociétés nationales de la paix» devant se liguer à l'échelle mondiale en vue de devenir une autorité internationale efficace dont le rôle consisterait à prévenir tout préparatif de guerre. Il suggérait que la présidence de ce forum international soit confiée à Guillaume Henry Dufour. Dufour, homme politique genevois, général et philanthrope, rejeta ce projet qu'il considérait comme trop utopique. En revanche, il organisa avec les quatre autres membres du «Comité privé genevois» une Conférence diplomatique internationale qui se réunit en 1864 et signa la première «Convention de Genève pour l'amélioration du sort des militaires blessés dans les armées en campagne». Par la suite, Dunant ne cessa de combattre pour ses nombreuses idées, avec un idéalisme peu commun et au détriment de son existence bourgeoise. En 1919, le président américain Wilson fit siennes les idées de Dunant. Il était convaincu qu'à l'issue d'une guerre mondiale de quatre ans, la création d'une union mondiale pourrait se révéler un instrument propre à éviter définitivement la guerre. Il considérait de ce fait que le «Comité International de la Croix-Rouge», qui existait depuis 1863 et dont aujourd'hui encore ne font partie que des citoyens suisses qui agissent uniquement selon leur conscience, pouvait alors être dissous puisqu'il n'aurait plus dû y avoir de guerres et qu'ainsi la première Convention de Genève se révélait superflue. Par

Photo CRS

Bataille de Solférino 1859.

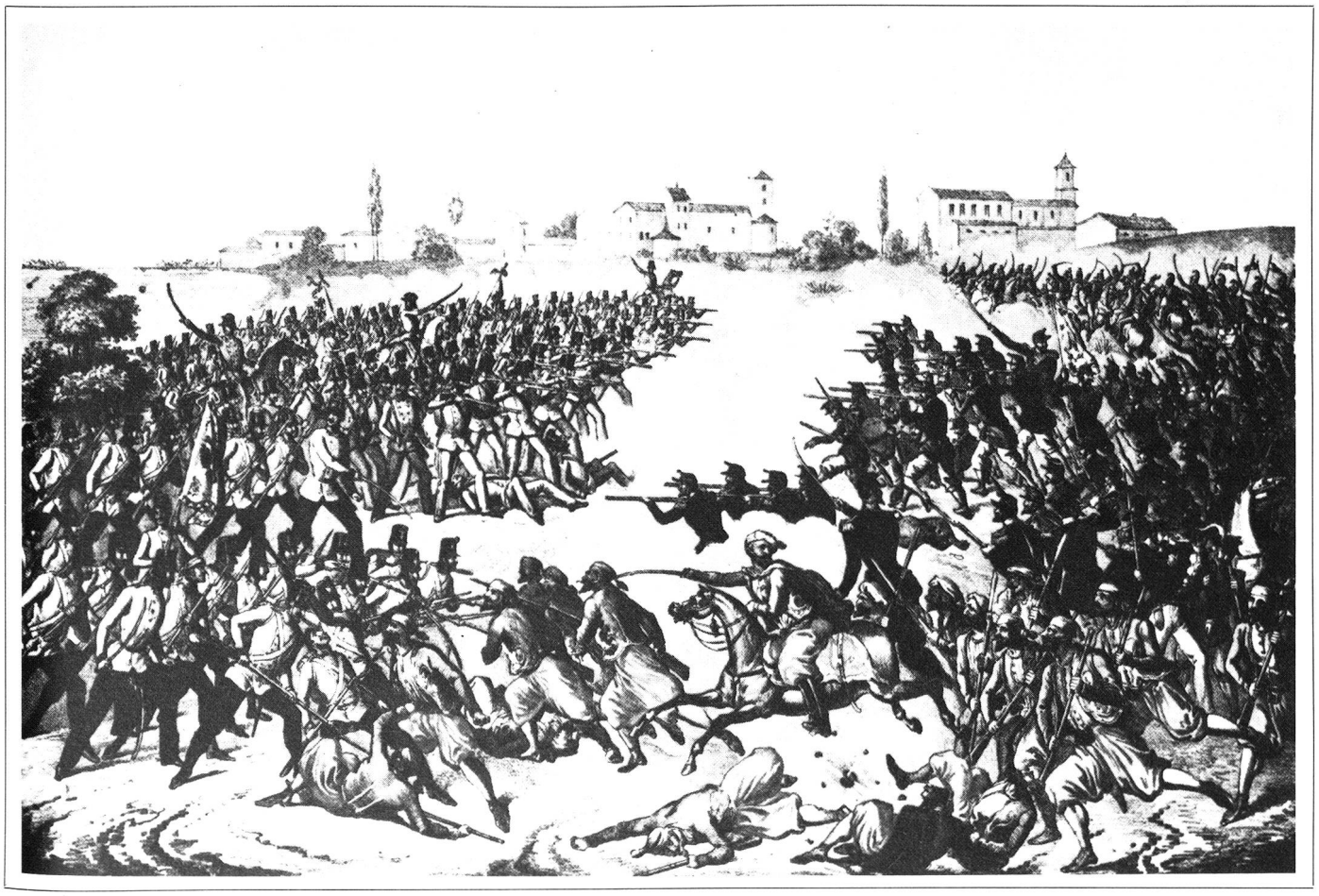

contre, toutes les Sociétés nationales de Croix-Rouge, groupées au sein d'une «Ligue», seraient les garantes de la paix éternelle et de la fraternité entre tous les peuples. A l'instar de Dunant, qui en son temps partit en exil, Wilson regagna peu après l'Amérique, aigri par les réalités de la politique et le diktat des vainqueurs.

Contrairement au CICR qui vient principalement en aide aux victimes de conflits, la Croix-Rouge suisse, créée en 1866, déploie aujourd'hui son activité dans d'autres domaines que celui des secours sanitaires, à savoir soit les soins professionnels et non professionnels aux malades, le service de la transfusion de sang, le secourisme, le travail social, l'aide en cas de catastrophe en Suisse et à l'étranger. Si de nombreux objectifs du fondateur de la Croix-Rouge sont aujourd'hui réalisés, l'œuvre d'Henry Dunant n'est pas achevée. Dans le monde comme en Suisse, l'idée de la Croix-rouge doit pénétrer plus profondément encore dans la conscience de chaque individu. Sans le soutien de dizaines de milliers de volontaires, la Croix-Rouge suisse et ses sections ne seraient pas en mesure de mettre en pratique les idéaux de Dunant.

Felix Christ

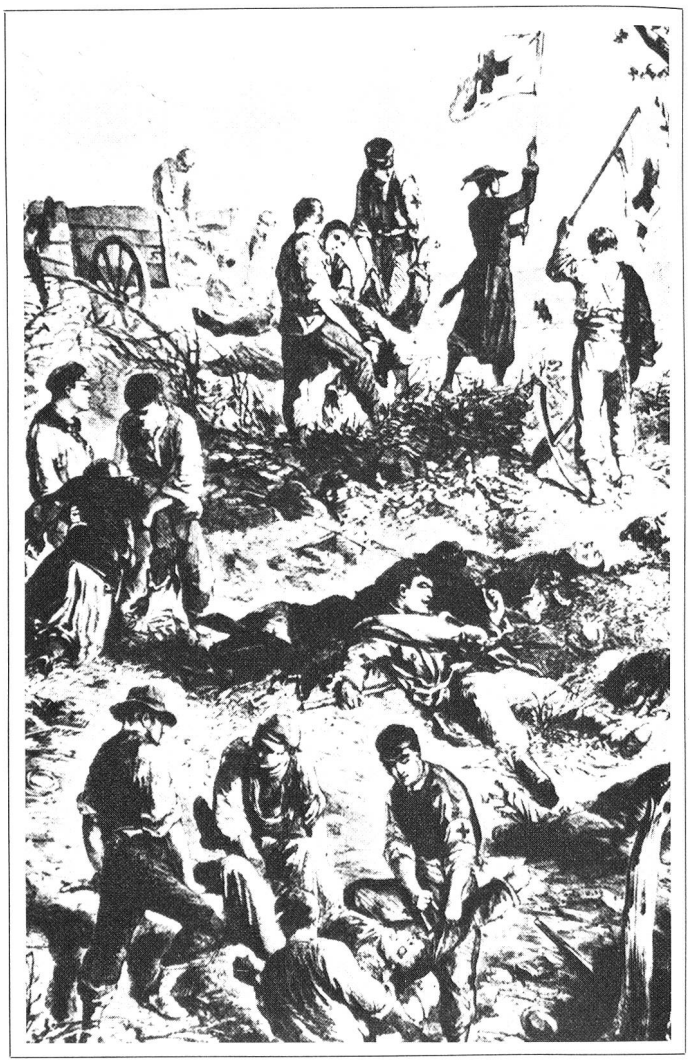

Le vicaire de Meudon protégeant l'enterrement des morts pendant la bataille. Guerre franco-allemande (1870).

Le CICR est présent dans toutes les parties du monde.

Photo CICR